

LA VILLE EST À VOUS EST UNE GRANDE FÊTE GRATUITE ET OUVERTE À VOUS TOU-T-E-S.

VIDE-GRENIERS ET ANIMATIONS

Chacun-e peut installer son vide-greniers et ses animations gratuites ou payantes (jeux, musique, sketches, etc.). L'installation est libre dans les zones définies (voir plans et marquages au sol).

Toutefois, certains emplacements sont réservés :

- aux animations, spectacles et associations programmés
- aux bénévoles qui s'investissent dans la manifestation

La taille d'un stand est de 3m sur 2m. Rien n'est fourni (tente, table, bancs, eau, électricité, etc.).

Chacun-e se débrouille !

Merci de ne pas diffuser de musique amplifiée aux stands.

Les commerces situés dans le périmètre de la fête sont prioritaires devant leur établissement jusqu'à 8h. [selon appréciation du comité organisateur]

Sont interdites les installations :

- proposant des articles neufs et/ou produits en série (sauf les stands associatifs autorisés par le comité organisateur)
- faisant de la publicité et/ou de la propagande

La chaussée doit rester dégagée sur 3.5m de largeur en permanence dans tout le périmètre, afin de permettre le passage d'une ambulance.

STANDS DE NOURRITURE

Seuls les stands sélectionnés par le comité organisateur peuvent proposer de la nourriture et des boissons.

CIRCULATION

Le périmètre est fermé à tous les véhicules pendant la durée de la manifestation du samedi 6h au dimanche 23h.

NETTOYAGE

Chacun-e récupère ses invendus et nettoie son emplacement.

Chacun-e trie ses déchets et les entrepose dans les installations prévues à cet effet.

CORDIALITÉ

Chacun-e adopte une attitude respectueuse et participe à la bonne humeur générale et au bon déroulement de la fête.

NOUVEAU !

L'INSTALLATION DES VIDE-GRENIERS SE FAIT EN DEUX TEMPS.

À 8 HEURES,

Les habitant-e-s s'installent en bas de chez eux-elles.

Les enfants, les aîné-e-s et les personnes à mobilité réduite rentrent dans le périmètre,

accompagné-e-s par l'équipe d'accueil.

ENSUITE,

Une fois ces personnes installées, le périmètre est accessible à toutes et tous.

***EN CAS DE NON RESPECT DE CES CONSIGNES,
UNE PERSONNE PEUT ÊTRE EXCLUE DU PÉRIMÈTRE DE LA FÊTE.***

Plus d'infos sur notre site www.ovivesavous.ch et sur [facebook](#)